

**EDITION FRANCAISE DE LA JOURNEE MONDIALE ANTI-CONTREFAÇON :  
PAS DE FAUX DÉPART POUR UNE VRAIE VICTOIRE**

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle qui regroupe 200 entreprises membres issues de tous les secteurs d'activité, célèbre aujourd'hui l'édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon sur le thème du sport, à l'aube de manifestations internationales majeures dans ce secteur.



Alors que la flamme olympique poursuit son parcours en direction de Paris, la France continue de se préparer pour accueillir les Jeux Olympiques de 2024. **On estime à plus de 4 milliards de téléspectateurs et plus de 15 millions de touristes supplémentaires sur le sol français**, qui suivront les épreuves qui se dérouleront majoritairement dans la capitale.

Il est nécessaire de souligner qu'une manifestation sportive d'une telle envergure est souvent accompagnée par une recrudescence de produits contrefaisants proposés aux consommateurs qui seront très nombreux à affluer des quatre coins du globe. En effet, les contrefacteurs saisissent cette opportunité pour tromper, duper et arnaquer les acheteurs par la vente de faux produits en tous genres, et de tous les secteurs d'activité, en s'attaquant le plus souvent aux produits dérivés. **En 2023, le secteur des jeux, jouets et articles de sport occupe la première place du podium des saisies en France avec plus de 8,6 millions de faux produits stoppés aux frontières de l'hexagone.**

Il est important de rappeler qu'en France, **34 % des consommateurs ont déjà acheté une contrefaçon en pensant qu'il s'agissait d'un produit authentique**, ce chiffre atteint les **36 % pour les 15-18 ans** (étude IFOP 2023). Les consommateurs doivent donc être très vigilants.

Contact Presse :

Régis Messali – Directeur général adjoint  
01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – [rmessali@unifab.com](mailto:rmessali@unifab.com)

A cette occasion, l'Unifab dévoile les résultats édifiants de son enquête réalisée auprès d'un échantillon de 25 entreprises représentatives de tous les secteurs d'activité qui ont délisté en 2022 et 2023 :

**42,5 millions**

**d'annonces illicites sur les plateformes d'e-commerce, les marketplaces et les réseaux sociaux !**

Depuis près de deux ans, les autorités françaises travaillent en étroite collaboration avec le Comité International Olympique, Paris 2024 et la Direction Interministérielle des Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) dans la lutte contre la contrefaçon en prévision de l'augmentation de ce fléau. Ainsi, **plus de 1200 agents opérationnels ont été formés en quelques mois, dans plusieurs régions de France. De nombreuses opérations de démantèlement et de saisies ont été organisées**, comme par exemple à la Courneuve ou **plus de 280 mille faux produits ont été saisis et détruits** dans des entrepôts de stockage ou bien **la fermeture de 11 boutiques à Saint-Ouen avec plusieurs dizaines de milliers de contrefaçons retirées du marché, en avril dernier**. Des actions nécessaires pour endiguer la vente de contrefaçons au niveau national, car en plus d'être un danger certain pour les citoyens, elle nuit à l'image du pays tout entier et détruit le patrimoine intellectuel de la nation.

À l'approche du 1er coup d'envoi officiel de l'EURO, l'Unifab souhaite mettre à l'honneur le sport et ses équipements pour avertir les consommateurs des risques qu'ils prennent en consommant des faux produits. Tour à tour, le Directeur général de la Douane – **Florian Colas**, le Directeur national de la Police Judiciaire adjoint en charge des opérations - **Philippe Chadrys**, le Directeur associé du département juridique du Comité International Olympique – **Pierre Kretterer**, le Directeur des affaires juridiques de Paris 2024 – **Romain Voillemot** et le Directeur du réseau international de l'INPI – **François-Xavier de Beaufort**, s'exprimeront afin de répondre à une question éminemment essentielle : « **Les enjeux de propriété intellectuelle dans l'organisation de manifestations sportives, quelles actions ? Pour quels résultats ?** ».

En clôture de ces échanges, le Groupement Global Anti-Contrefaçon (GACG)\*, dont Delphine Sarfati-Sobreira – Directrice générale de l'Unifab, élue Présidente pour une durée de 3 ans en mars dernier, procédera à la remise des trophées (GAC Awards), récompensant les plus belles actions de la lutte contre la contrefaçon dans 5 catégories distinctes.

*« Comme le sport, la propriété intellectuelle est une mine intarissable de valeurs fondamentales, des valeurs qui sont des étapes essentielles pour une stabilité économique, une protection accrue de l'environnement et un gage de qualité destiné à assurer la santé et la sécurité des consommateurs. A la veille du coup d'envoi de manifestations sportives internationales que Paris aura la chance d'accueillir d'ici quelques semaines, notre devoir est celui de nous préparer au mieux pour parer tous les écueils que ce type d'évènement peut avoir, je pense bien sûr à notre patrimoine intellectuel mais aussi à l'image que nous allons renvoyer à travers le globe, et il est primordial, pour ne pas dire urgentissime, que celle-ci soit la plus positive et authentique possible. »* déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

\*GACG : Le Global Anti-Counterfeiting Group est l'association internationale qui regroupe toutes les associations nationales de lutte anti-contrefaçon à travers le monde. Elle est présidée par Delphine Sarfati-Sobreira, Directrice générale de l'Unifab secondée par Juna Shehu, Directrice générale de l'Indicam (association italienne) et Gerard Guiu, Directeur général de l'Andema (Association espagnole)